



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-FOS-071

Déposé le : 18.09.18

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

L'asphalte usagé est exporté massivement : n'est-ce pas une aberration ?

Sensibilisée à la question du recyclage des produits bitumineux, j'avais posé en 2012 une question à Madame la Conseillère d'Etat Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)

Persuadée que ce sujet reste toujours actuel pour le Canton, je souhaite que le Conseil d'Etat renseigne le Grand Conseil sur sa gestion de l'asphalte usagé.

Dans l'EMPD 50 de janvier 2018, accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 14'500'000.- pour financer des travaux d'entretien de revêtements bitumineux, et maintenir la sécurité et la qualité des routes cantonales, il est mentionné que les revêtements fraisés sont traités conformément à la Directive cantonale de la Direction générale de l'environnement "Déchets de démolition des routes" (DCPE 874) : *La Direction générale de la mobilité et des routes privilégie, chaque fois que cela est possible, l'utilisation d'enrobés recyclés et/ou d'enrobés tièdes (EBT). Ces deux mesures permettent de réintroduire les enrobés fraisés dans la chaîne de fabrication, de réduire les stocks de fraisat routier des entreprises et de diminuer les émissions de CO₂.*

La DCPE 874 de janvier 2017 donne des directives et des informations techniques. Il est toutefois impossible de savoir quelle proportion ni quelles quantités de déchets sont recyclés ou exportés.

Une gestion responsable de l'asphalte usagée ?

D'énormes quantités d'asphalte sont retirées chaque année des routes suisses. La couche d'usure de la chaussée est rabotée, voire enlevée complètement. Le perfectionnisme helvétique impose que la couche supérieure du revêtement des routes nationales soit neuve. Comme les couches inférieures, qui sont les plus adaptées au recyclage, sont de moins en moins remplacées, et que les routes cantonales continuent à devoir être assainies, les quantités de recyclés admis sont minimales, les tas d'enrobés bitumineux non recyclés grossissent.

Aujourd'hui, la situation est critique, et les entreprises ne savent plus où aller déposer l'asphalte usagé, car il s'est amassé dans les cantons, et les décharges suisses sont saturées. Ces déchets sont massivement exportés hors de nos frontières, stockés en Italie, ou brûlés et jusqu'aux Pays-Bas.

Est-ce là une attitude responsable ? Non ! Ceci n'est plus acceptable !

L'Etat impose à ses citoyens de recycler leurs déchets ménagers : il devrait être exemplaire envers le recyclage des matériaux des chantiers routiers qu'il gère. L'exportation de déchets ne peut pas être une solution durable.

Il est impératif que le canton trouve des solutions à très court terme pour augmenter la quantité de recyclés dans ses enrobés bitumineux et dans les graves de fondations.

Pour ces raisons, je souhaite demander au canton de procéder à une étude sur la gestion des matériaux provenant de la réfection des routes cantonales, pour connaître le sort qui est réservé à l'asphalte usagé, en particulier sur les aspects suivants :

- Quelles sont les études que les services de l'Etat ont déjà menées.
- Les Services s'appuient-ils sur les travaux réalisés depuis plusieurs années par la branche, l'Association vaudoise des Gravieriers et Déchets (AVGD).
- Quelles sont les solutions mises en place par les autres cantons, dont le canton de Vaud s'est inspiré ou qu'il pourrait appliquer.
- Les pistes de valorisation qui ont été explorées
- Les revalorisations mises en place
- Les économies qui pourraient être induites par la réutilisation de ces matériaux recyclés.
- Quelles sont les quantités stockées, recyclées et valorisées et exportées, par rapport aux quantités importées ?
- Quelles sont les installations spécifiques en Suisse pour incinérer ces déchets ?
- S'il n'en existe pas, est-il prévu d'en construire ?
- Comment les règles et normes de réutilisation pourraient-elles être assouplies, ou changées.

Je remercie par avance le Conseil d'Etat.

Graziella Schaller
18 septembre 2018

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

~~X~~

(c) prise en considération immédiate

✓

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Schaller Graziella, *en nom du groupe Vert' libéral* f. Schaller.

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Richard Claire :

Ellard Christian :

François Pointet :



Martine Meldeau :

Laurent Mieville :

Jean-François Chapuisat :

(Handwritten signatures corresponding to the list above)

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoze Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella 	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy 
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier 	Podio Sylvie 	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François 	Sonnay Eric 
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel 	Radice Jean-Louis 	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Matter Claude 	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meldem Martine 	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire 	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas 
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre